

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 2023 PAR EQUIPES : SENIORS +

Règlement du championnat

C'est un championnat de début de saison qui se déroule chaque week-end, **du 11 septembre au 9 octobre 2020**. Les hommes (35+ / 45+ / 55+) et les femmes (35+ / 55+) jouent donc tous les dimanches (ou le samedi) en même temps.

Exception pour les **65+ qui joueront en semaine** (sauf mercredi) et en journée (comme l'essai concluant proposé en janvier dernier)

En cas de terrain indisponible (tournoi / TMC ou contrainte municipale), la rencontre doit se jouer avant ou chez l'adversaire. Il est **impératif que les résultats soient saisis à la date indiquée**. Les rencontres reportées **sans raison et sans l'accord du juge-arbitre**, seront considérées comme **perdus par forfait**. Si une seule équipe ne peut jouer, le forfait sera attribué à cette seule équipe.

Pour toutes les catégories 35 +, 45 +, 55 +, 65 + : 3 simples et 1 double.

Les joueuses et joueurs de simple peuvent disputer le double.

En simple, format 2 : 3^e set = super jeu décisif en 10 pts.

Dans le double, format 4 : application du point décisif et le troisième set est remplacé par un super jeu décisif en 10 points, marqué 10/0, 10/1, 10/2, 10/3... dans la gestion sportive.

Pour toutes les catégories, la composition des divisions a été faite en fonction des listes-type saisies. **Il était donc impératif que cette liste corresponde au plus près à l'équipe qui jouera effectivement**. Inutile d'inscrire des joueurs d'un fort classement dont on sait pertinemment qu'ils ne participeront pas au championnat. Le risque est d'avoir une équipe dans une division trop forte ou l'inverse. Un joueur n'étant pas sur la liste-type ne pourra jouer que si son classement est inférieur au dernier compétiteur de la liste.

Un joueur ne peut participer au championnat que dans une seule catégorie d'âge.

Bien s'assurer que chaque compétiteur aura sa licence 2023 validée la veille de la rencontre à laquelle il participe.

Se rappeler que le classement de l'équipe n'entraînera ni montée ni descente pour l'année suivante.

Les résultats doivent être saisis impérativement **avant le lundi après-midi**, sur TEN'UP (<https://tenup.fft.fr/recherche/equipes/resultats>).

Le Pôle Sportif du Morbihan

Dest. : Clubs du Morbihan

Copie : Jean-François DAUBARD – Président CD 56

Sylvie PAULIN – Secrétaire CD 56

Gérard FOUILLEUL – Président de la commission régionale senior +